

GRAN PREMI



DARK



CROSS

COPA ESPAÑA

14 DE NOVIEMBRE



**UNIÓN CICLISTA
LES FRANQUESES**

Reglamento - Règlement - Regulations



Ajuntament de
**les Franqueses
del Vallès**



FEDERACIÓ
CATALANA
CICLISME
1896



Consejo
Superior
de Deportes



UNION
CYCLISTE
INTERNATIONALE

Indice

1. NOM DU TEST
2. ORGANISATION
3. DATE ET LIEU
4. BUREAU PERMANENT
5. REMISE DES NUMÉROS DE DOSSARD
6. RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS
7. CATÉGORIE DU TEST
8. PARTICIPATION
9. INSCRIPTION
10. CIRCUIT
11. SORTIE
12. ASSISTANCE TECHNIQUE
13. MATÉRIAU
14. CLASSIFICATION
15. CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX ET DU PROTOCOLE
16. SÉCURITÉ
17. CONTRÔLE ANTIDOPAGE
18. RÉCLAMATIONS
19. ENVIRONNEMENT
20. RESPONSABILITÉ
21. MODIFICATIONS
22. DISPOSITION FINALE



UNIÓN CICLISTA
LES FRANQUESES

RÉGLEMENTATIONS SPÉCIFIQUES

DARK CROSS – LES FRANQUESES DEL VALÈS

KH-7 GRAND PRIX

Coupe d'Espagne de cyclocross UCI C1 International Saison

2026/2027

Date: 14 novembre 2026

Lieu: Les Franqueses del Vallès – Barcelone – Catalogne

1. NOM DU TEST

Le test s'appelle :

DARK CROSS – LES FRANQUESES DEL VALLÈS – GRAND PRIX KH-7

Événement international de cyclocross de catégorie UCI C1, inclus dans le calendrier de la Coupe d'Espagne de Cyclocross 2026/2027, et aura lieu le 14 novembre 2026 dans la commune de Les Franqueses del Vallès (Barcelone), organisé par l'Unió Ciclista Les Franqueses, sur un circuit permanent situé dans la Calle Holanda aux Franqueses del Vallès.

La compétition se déroulera selon les modalités suivantes :

- Règlement de l'Union Cycliste Internationale (UCI).
- Règlement de cyclocross de la RFEC.
- Règlement spécifique de la Coupe d'Espagne de cyclo-cross 2026/2027.
- Règlement spécifique de l'événement.
- Dispositions et décisions du Collège des commissaires.

En cas de contradiction, les règlements actuels de l'UCI et de la RFEC prévaudront.

2. ORGANISATION

Unió Ciclista Les Franqueses est l'entité organisatrice de cet événement.

L'organisation fournira les ressources humaines, techniques, sanitaires et sécuritaires nécessaires pour assurer le bon déroulement de la compétition.

3. DATE ET LIEU

Date: Samedi 14 novembre 2026.

Localité: Les Franqueses del Vallès, Barcelone.

Circuit: circuit permanent spécialement aménagé pour l'événement, Calle Holanda.

L'emplacement exact du circuit, de la zone de départ et d'arrivée, des stands, du paddock, de la zone d'assistance, du parking et des autres installations sera indiqué sur le plan officiel de la compétition.

4. BUREAU PERMANENT

Le siège permanent du concours sera situé à :

RESTAURANT LA PINEDA

Rue de Norvège n° 7

Les Franqueses del Vallès – Barcelone



Le Bureau permanent sera le point de contact officiel pour les équipes, les pilotes, les techniciens, l'organisation et le personnel accrédité.

Elle comprendra notamment les fonctions suivantes :

- Confirmation des participants.
- Distribution des dossards.
- Accréditations du personnel de soutien.
- Informations officielles sur la compétition.
- Soutien aux équipes.
- Réunions officielles.
- Informations sur les itinéraires et les horaires.
- Communications du Collège des commissaires.

5. REMISE DES NUMÉROS DE DOSSARD

La distribution des dossards aura lieu au Bureau permanent de 12h00 à 14h45 et de 15h00 à 21h00 au Bureau de fin de course.

Bureau permanent – Restaurant La Pineda

Pendant cette période, les participants et les équipes peuvent effectuer les confirmations nécessaires et récupérer les numéros de dossard et les accréditations délivrés par l'organisation.

Une fois la période de collecte officielle terminée, toute exception doit être autorisée par l'organisation et/ou le Collège des commissaires.

6. RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

La réunion des directeurs sportifs se tiendra le :

Samedi 14 novembre 2026, 13h15

Lieu : Restaurant La Pineda

La réunion sera présidée par le président du Collège des commissaires et/ou par la personne désignée par lui.

Il informera les directeurs sportifs de :

- Programme de la compétition.
- Horaires des épreuves. Ordre
- de départ.
- Procédure d'appel au réseau.
- Caractéristiques du circuit.
- Zones d'assistance technique. Cabines de
- ravitaillement.
- Procédures de course.
- Sécurité.
- Communications.
- Cérémonie officielle.
- Toute autre question susceptible d'intéresser les participants.

La présence des directeurs sportifs sera obligatoire lorsque cela sera prévu par le règlement UCI/ RFEC.

Jury technique de l'essai

- PRÉSIDENT:PHILIPPE MARIEN (BEL)
- COMMISSAIRE ADJOINT 1 :JOSÉ CARLOS BLAZQUEZ SANCHEZ (ESP)
- SECRÉTAIRE:MARIA ISABEL ROSELL MIR (ESP)
- CHRONOMÉTREUR:JAUME COROMINOLA SABALLS (ESP)
- ARRIVÉE:ESTHER VELA MORATA (ESP)
- COMMISSAIRE:RAUL BLAZQUEZ SANCHEZ (ESP)
- COMMISSAIRE:JOAN BADIA GONZALVO (ESP)

7. CATÉGORIE DU TEST

Le concours comprendra les catégories suivantes :

UCI C1 – International

et sera inclus dans :

COUPE D'ESPAGNE DE CYCLOCROSS 2026/2027

La participation, les catégories, le système de classement, le système de points et les conditions d'accès seront régis par les règlements de l'UCI et de la RFEC en vigueur pour la saison 2026/2027.

8. PARTICIPATION

Les coureurs qui remplissent les conditions établies par les termes suivants peuvent participer :

- Les soins intensifs.
- La RFEC.
- Le règlement de la Coupe d'Espagne de cyclo-cross.
- Le règlement de participation aux événements internationaux de l'UCI.

Les coureurs doivent être titulaires d'une licence valide et être dûment inscrits à la compétition.

Les coureurs étrangers doivent se conformer aux conditions de participation établies par l'UCI et leur fédération nationale.

9. INSCRIPTION

Les inscriptions se feront via le site web de la Fédération espagnole de cyclisme, le système officiel de la RFEC et de l'UCI.

<https://www.rfec.com>

La date limite d'inscription est le 10 novembre.

10. CIRCUIT

Le circuit de compétition est conçu et aménagé conformément aux spécifications techniques établies par l'UCI et la RFEC pour les épreuves de cyclocross.

Le parcours doit permettre le bon déroulement de la compétition et comprendra, entre autres éléments, les suivants :

- Ligne de départ.
- Ligne d'arrivée.
- Zone des stands.
- Zones d'assistance technique.
- Zone d'appel et de préparation des coureurs.
- Zone d'arrivée.
- Zone de contrôle des tours.
- Zones de sécurité.
- Signalisation routière.
- Protection contre les obstacles et les éléments dangereux.
- Tours d'éclairage pour les essais nocturnes.

Le plan officiel du circuit sera intégré comme ANNEXE aux réglementations actuelles.

11. SORTIE

Les coureurs seront appelés sur la grille de départ selon la procédure établie par le règlement UCI/RFEC et par le Collège des commissaires.

12. ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique sera fournie exclusivement dans les zones autorisées et balisées par l'organisation.

L'accès à la fosse et aux zones d'assistance sera réservé au personnel dûment accrédité.

Toute assistance en dehors des zones autorisées est interdite, sauf pour les actions expressément autorisées par le Règlement de l'UCI.

13. MATÉRIAU

Les vélos, roues, composants, équipements et matériaux utilisés pendant la compétition doivent être conformes à la réglementation UCI en vigueur.

En particulier, les dispositions techniques en vigueur pour les épreuves de cyclocross s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2026.

L'utilisation de lumières sur les vélos est strictement interdite.

14. CLASSIFICATIONS

Les classifications correspondant aux catégories prévues par le règlement UCI/RFEC et la Coupe d'Espagne seront établies.

Les classements officiels seront établis par le service de chronométrage officiel et validés par le Collège des Intendants.

Les classifications peuvent inclure :

- Classement individuel par course.
- Classement par catégorie.
- Classement correspondant à la Coupe d'Espagne.

15. CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX ET DU PROTOCOLE

Les coureurs classés selon les positions établies par le règlement doivent participer à la cérémonie protocolaire.

Les prix en espèces, les trophées et les cadeaux seront ceux prévus par les règlements de l'UCI et de la RFEC.

16. SÉCURITÉ

L'organisation mettra en place un système de sécurité adapté aux caractéristiques d'un test international UCI.

Le circuit sera correctement balisé et protégé aux endroits susceptibles de présenter un risque pour les participants.

Les services médicaux, les ambulances, le personnel de santé, la sécurité et les autres ressources nécessaires seront mis en place conformément à la réglementation en vigueur et aux exigences de la RFEC/UCI.

17. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les contrôles antidopage peuvent être effectués conformément au règlement de l'UCI et aux dispositions de l'Agence mondiale antidopage et des autorités compétentes.

Le lieu désigné pour le contrôle antidopage sera communiqué officiellement pendant la compétition.

Les coureurs sélectionnés devront se présenter à l'inspection conformément aux instructions des responsables.

18. RÉCLAMATIONS

Les réclamations et les recours doivent être soumis conformément aux procédures et aux délais prévus par les règlements de l'UCI et de la RFEC.

Le Collège des commissaires sera compétent pour régler, dans les limites de ses pouvoirs, tout incident sportif survenant pendant la compétition.

19. ENVIRONNEMENT

L'organisation mettra en place des mesures visant à minimiser l'impact environnemental de la compétition. Les coureurs, les équipes, le personnel technique et le public doivent respecter les zones désignées.

20. RESPONSABILITÉ

La participation à la compétition implique l'acceptation du présent règlement spécifique et de tous les règlements UCI et RFEC applicables.

Les participants doivent respecter les consignes des commissaires, des organisateurs, du personnel médical et des agents de sécurité.

21. MODIFICATIONS

L'organisation, avec l'autorisation correspondante de la RFEC et/ou du Collège des commissaires, peut modifier les horaires, les itinéraires ou les procédures lorsque des circonstances de force majeure, de sécurité, de conditions météorologiques ou d'autres causes justifiées le rendent nécessaire.

Tout changement sera communiqué officiellement aux participants.

22. DISPOSITION FINALE

Tous les cas non expressément couverts par le présent Règlement spécifique seront résolus conformément à :

1. Règlement de l'UCI.
2. Règlementation RFEC.
3. Règlement spécifique de la Coupe d'Espagne de cyclo-cross 2026/2027.
4. Décisions du Collège des commissaires dans le cadre de ses pouvoirs.

PROGRAMMESAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

- 12h00 - 14h45 Récupération des dossards et accréditations :
Restaurant La Pineda, Calle Noruega 7
- 13h30 Réunion des directeurs sportifs,
restaurant La Pineda, Calle
Noruega 7
- 15h00 - 21h00 Récupération des dossards et des
accréditations au bureau d'arrivée

La distribution des dossards se terminera 1 heure avant le départ de chaque course.

Calendrier des tests :

- 10h00 - 14h00 Entraînement libre
- 14h00 - 14h45 Entraînement officiel
- 15h00 Master 30/50/60 Hommes - 30/40/50/60 Femmes
- 16h00 Cadets H/F
- 17h00 Master 40 Hommes
- 17h50 Cérémonie de remise des prix
- 17h50 - 18h25 Entraînement officiel
- 18:30 Juniors F
- 19h30 Juniors M
- 20h30 Élite, Femmes de moins de Sub23
- 21h30 Élite, Hommes de moins de Sub23
- 22h45 Cérémonie de remise des prix

Cérémonie officielle

:

Deux cérémonies de remise de prix auront lieu : à 17h50 et à 22h45.

Contactez l'organisme de test.

UNIÓ CICLISTA LES FRANQUESES

Directeur de l'organisation : Antoni Serra Sala 629 79 21 28

Directeur de la sécurité : Santi Segú Pombo 607 85 25 80

C/Carretera de Ribes 210

08520 Les Franqueses del Vallés

Barcelone.

Présidente du club : Toni Serra, salle 629, 79 21 28

Secrétaire : Santi Segú Pombo 607 85 25 80

Courriel : ucfcilcisme@gmail.com